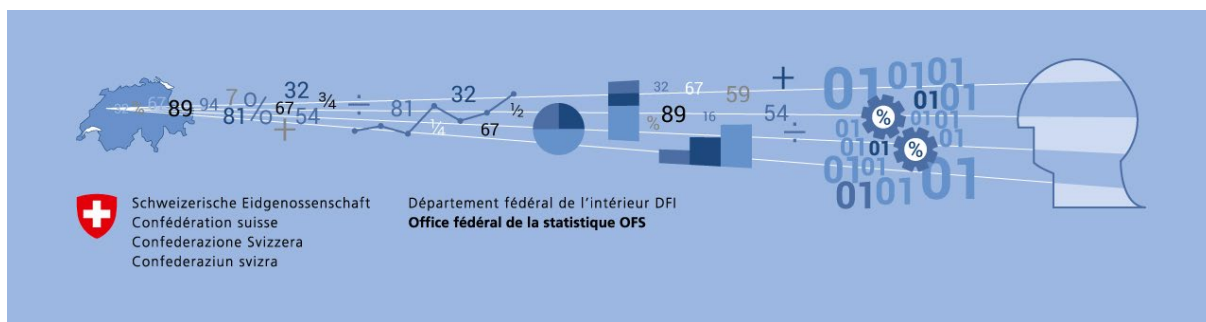




# Communiqué de presse

Embargo: 27.2.2025, 8h30

## 15 Education et science

Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses en 2024: premiers résultats

## La moitié des étudiants des hautes écoles a suivi des enseignements à distance en 2024

**En 2024, 53% des étudiantes et des étudiants des hautes écoles ont suivi des enseignements en distanciel. Les étudiants ont consacré moins de temps aux études (en moyenne –2,1 heures par semaine) et plus de temps à l'activité rémunérée (+0,7 heure) l'an dernier qu'en 2020. Ils sont également plus nombreux à travailler à des taux d'occupation supérieurs à 40% en 2024. Tels sont les premiers résultats de l'enquête 2024 sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants menée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

En 2024, plus de la moitié (53%) des étudiants ont suivi au moins une partie de leurs cours, séminaires ou exercices pratiques à distance. Dans les hautes écoles universitaires (HEU) et les hautes écoles pédagogiques (HEP), l'enseignement à distance était plus fréquent (56%) que dans les hautes écoles spécialisées (HES) (47%). Dans l'ensemble, 4% des étudiants ont réalisé la totalité de leur formation en ligne.

Les formats d'enseignement et d'apprentissage à distance les plus utilisés étaient les enseignements enregistrés suivis en différé (68%) et les audios et vidéos préparés par l'enseignante ou l'enseignant (52%). Par ailleurs, environ un tiers (32%) des étudiants ayant suivi des enseignements à distance ont déclaré avoir été évalués via des examens en ligne. La majorité des étudiants concernés ont principalement suivi leurs enseignements à distance depuis la maison (77%), tandis que 19% d'entre eux l'ont fait depuis la haute école et 4% depuis d'autres lieux.

### Diminution du temps consacré aux études

En 2024, le budget-temps total des étudiants était de 51,1 heures par semaine, ce qui correspond à une baisse de 0,9 heure par rapport à 2020. Cette baisse du temps de travail global comporte toutefois une évolution contrastée selon les différentes activités. Les étudiants consacrent en moyenne 2,1 heures de moins par semaine à leurs études (enseignement et autres travaux induits par les études), mais 0,7 heure de plus à l'activité rémunérée et 0,6 heure de plus au travail domestique et familial. Ils dédient 0,1 heure de moins aux activités bénévoles. La diminution du temps consacré aux études est moins forte dans les HEU (–1,3 heure) que dans les HES/HEP (–3,0 heures).

### Plus forte implication dans l'activité rémunérée

Environ trois quarts des étudiants (72%) ont exercé une activité rémunérée à côté des études, en majorité à des taux d'occupation bas (40% ou moins). En 2024, les taux d'occupation supérieurs à 40% étaient toutefois davantage représentés parmi les étudiants actifs occupés que par le passé. Cette

tendance à la hausse de l'implication dans l'activité rémunérée s'observe depuis 2005, mais s'est accentuée entre 2020 et 2024. Dans les HEU, l'augmentation de la proportion d'étudiants actifs à un taux d'occupation supérieur à 40% a été moindre (+3 points de pourcentage) en comparaison avec les HES/HEP (+7 points de pourcentage).

### **Davantage de poids de l'activité rémunérée**

Comparativement à 2020, les ressources des étudiants provenaient proportionnellement plus souvent de leur(s) emploi(s) en 2024 (42% des ressources issues de l'activité rémunérée, + 3 points de pourcentage par rapport à 2020). Cette évolution concerne davantage les étudiants des HES/HEP (54%, +4 points de pourcentage) que ceux des HEU (32%, +1 point de pourcentage). Le poids du soutien de la famille reste toutefois très important (HES/HEP, 38%) voire majoritaire (HEU, 59%) dans le budget des étudiants. La part des ressources issues des bourses et des prêts est restée stable (4%) entre 2020 et 2024.

## Définitions

### Population de base, période d'enquête et taux de réponse de l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiantes et étudiants

La population de base de l'enquête 2024 sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants (SSEE) est constituée de toutes les personnes immatriculées dans une haute école suisse au semestre d'automne 2023/2024 pour suivre des études menant à un bachelor, à un master ou à une autre formation (formation des enseignants du degré secondaire II, prestations entre le bachelor et le master, études menant à une licence). Elle ne comprend pas les personnes préparant un doctorat, ni celles qui suivent une formation continue, ni celles en semestre d'échange (Erasmus, p. ex.) dans une haute école suisse. L'enquête a été réalisée durant le semestre de printemps, du 22 mars au 31 mai 2024, au moyen d'un questionnaire en ligne. Au total, 28 800 étudiantes et étudiants ont pris part à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse net de 67%. Les résultats de l'enquête 2020, utilisés à titre de comparaison, se réfèrent à la situation avant la pandémie de COVID-19.

### Activité rémunérée et taux d'occupation

Activité rémunérée exercée au cours des douze mois précédant l'enquête, durant les périodes de cours ou les vacances semestrielles, régulièrement ou non, y compris les stages rémunérés et l'assistantat. Les activités rémunérées exercées avant le début des études ne sont pas prises en considération. Le taux d'occupation est évalué en moyenne pour les douze mois précédant la date de l'enquête.

### Bourses/prêts

Toutes les bourses et tous les prêts des pouvoirs publics, des hautes écoles et des organisations privées à but non lucratif. Les bourses de mobilité et les prêts bancaires privés ne sont pas pris en compte.

### Budget-temps

Le budget-temps des étudiantes et des étudiants indique le volume horaire dédié aux différentes activités, pendant une semaine type du semestre. La charge de travail a été saisie pour les activités suivantes: études, activité rémunérée en parallèle aux études, travail domestique et familial, activités bénévoles.

### Enseignement à distance

Les étudiants ont été interrogés sur leurs usages de l'enseignement à distance durant le semestre de printemps 2024. Il leur a été demandé d'évaluer dans quelle proportion ils suivent des cours, des séminaires ou des exercices pratiques à distance. Ils pouvaient répondre sur une échelle allant de 1=complètement en présentiel à 5=complètement à distance. Sont considérés comme des étudiants suivant des enseignements à distance ceux qui ont coché les valeurs 2, 3, 4 et 5 de l'échelle. Les étudiants ont également été interrogés sur le lieu principal depuis lequel ils suivent les enseignements à distance et à propos des formats d'enseignement et d'apprentissage à distance qu'ils utilisent. Seuls les étudiants suivant des enseignements à distance ont été pris en compte dans la présente analyse.

### Haute école

Le système suisse des hautes écoles comprend les hautes écoles universitaires (HEU: universités cantonales, écoles polytechniques [EPF] et instituts universitaires [IU]), les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP).

### Provenance des ressources financières

Les ressources des étudiantes et étudiants ont été classées en quatre catégories:

- *Famille*: montants versés par les parents, le ou la partenaire ou d'autres membres de la famille.
- *Activité rémunérée*: montants résultant de l'activité rémunérée de l'étudiant ou de l'étudiante au moment de l'enquête et moyens économisés avant les études dans le cadre de cette activité rémunérée.

- *Bourses et prêts d'études*: montants des bourses et prêts provenant des pouvoirs publics (Confédération, canton ou commune), de la haute école ou d'organisations privées à but non lucratif. Les bourses de mobilité et les prêts bancaires privés ne sont pas pris en compte.
  - *Autre*: montants provenant de prêts bancaires privés et d'autres capitaux, ne résultant pas d'une activité rémunérée antérieure, et autres sources (héritage, rente, etc.).
- 

---

## Renseignements

Philipp Fischer, OFS, Système de formation,  
tél.: +41 58 463 69 59, e-mail: [philipp.fischer@bfs.admin.ch](mailto:philipp.fischer@bfs.admin.ch)  
Yassin Boughaba, OFS, Système de formation,  
tél.: +41 58 461 88 77, e-mail: [yassin.boughaba@bfs.admin.ch](mailto:yassin.boughaba@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

## Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2025-0183](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2025-0183)  
La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)  
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)  
Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

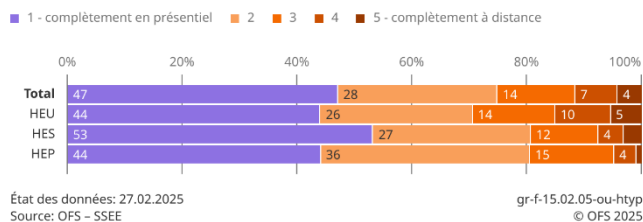
## Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et swissuniversities ont reçu ce communiqué trois jours avant sa publication pour l'accomplissement de leurs tâches.

## Enseignements à distance, en 2024

Selon le type de hautes écoles, en %



## Évolution du budget-temps

Moyenne en heures par semaine

